

# INFORMATIONS ECOLE DIRECTE

## **Identifiants**

Il existe un compte pour chaque parent et un compte pour chaque enfant.

Les identifiants de 1<sup>ère</sup> connexion parents ont été transmis par SMS le 27 août. A JOUY-LE-MOUTIER, pour les élèves inscrits postérieurement à cette date, les demander au secrétariat.

Les identifiants de 1<sup>ère</sup> connexion élèves ont été envoyés sur le portail des parents, à charge de les communiquer à l'enfant. Pour les élèves inscrits après l'envoi, les demander au secrétariat.

Lors des premières connexions, il vous est demandé de modifier ces identifiants. En cas de perte par la suite il conviendra de procéder comme indiqué sur le portail école directe.

## **Paiement en ligne**

Pour les Lycéens (et les repas occasionnels des collégiens) nous vous invitons à privilégier le paiement en ligne par connexion bancaire sécurisée. Une solution a été apportée aux quelques soucis rencontrés en début d'année par certaines familles. Si vous en avez été victimes, vous pouvez tenter à nouveau la procédure. Le montant du panier est modifiable (pour 100€, inutile de faire 5 paiements de 20€ !!). Il est bien évidemment possible d'utiliser d'autres moyens de paiement.

*Nota : le solde du compte restauration de l'élève ne figure pas sur Ecole Directe mais sur le ticket de caisse remis à la cafétéria.*

## **Nature des informations transmises**

Par la **messagerie**, vous recevez les circulaires, des messages personnels ou propres à un groupe, des rappels divers... A chaque envoi de message, vous recevez un mail. Si tel n'est pas le cas, cela signifie que l'adresse renseignée dans notre base (indépendante de celle saisie lors de l'initialisation de votre mot de passe) est vraisemblablement erronée. Communiquez alors la bonne adresse par mail au secrétariat des élèves : [sec.eleves.ndcompassion@orange.fr](mailto:sec.eleves.ndcompassion@orange.fr)

Par l'onglet « **document** » (après avoir cliqué sur le bandeau de l'enfant) vous parviennent des documents pérennes ou de publipostage comme les certificats de scolarité, les relevés de notes, la facture...

Par ailleurs, selon les onglets, sont accessibles les notes 7 jours après la saisie par l'enseignant, le cahier de textes, l'emploi du temps (une quinzaine après la rentrée)....

## **SMS**

Lorsqu'une absence n'est pas signalée dans les délais voulus, un SMS en avise la famille.

**Pour toutes les questions de connexion, et uniquement pour celles-ci, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante [ndcassistance@gmail.com](mailto:ndcassistance@gmail.com) que vous retrouverez sur le site [www.ndcompassion.fr](http://www.ndcompassion.fr).**

**Les questions d'une autre nature ne seront pas prises en compte.**